**L’accueil des réfugiés nous a interpellé lors du point précédent, lisons ensemble un document d’Amnesty international qui pourra nous aider à affiner notre pensée.**



**1. « IL Y A UNE EXPLOSION DES ARRIVÉES DE MIGRANTS EN EUROPE ! » N’IMPORTE QUOI !**

La majorité des migrants se trouvent dans les pays du Sud. Par ailleurs, 86 % des réfugiés des plus de 22 millions de réfugiés identifiés par le HCR se trouvent dans les pays en développement, voisins des pays en crise. Si on ne prend que le cas des Syriens, plus de 12 millions d’entre eux ont dû fuir le conflit à l’intérieur des frontières ou dans les pays limitrophes

**2.« LA BELGIQUE ACCUEILLE TOUTE LA MISÈRE DU MONDE » N’IMPORTE QUOI !**

Rappelons d’abord que depuis 2013, la majorité des personnes qui demandent l’asile en Belgique sont originaires de pays en guerre et viennent donc chercher protection.

**3.« ILS VIENNENT POUR TOUCHER NOS ALLOCATIONS ET POUR PRENDRE NOTRE TRAVAIL ! » N’IMPORTE QUOI !**

Aucune aide n’est accordée du simple fait d’être un étranger. Les personnes en séjour irrégulier (donc sans-papiers) n’ont droit qu’à l’aide médicale urgente à l’exception du cas d’un mineur en état de besoin. Pendant la période d’analyse de la demande d’asile, la personne n’a droit qu’à une aide matérielle, à savoir l’hébergement, la nourriture et l’accompagnement.

**4. « L’IMMIGRATION RUINE LES FINANCES PUBLIQUES ! » N’IMPORTE QUOI !**

Au contraire, selon diverses études, le coût de l’immigration serait nul, voire légèrement positif. [D’après l’OCDE](http://perso.uclouvain.be/frederic.docquier/filePDF/ABD_WelfareImpact.pdf), l’immigration « rapporterait » en moyenne près de 3 500 euros de rentrées fiscales par individu par an. En cotisant, en consommant et en payant des impôts, les migrants contribuent à l’activité économique et aux finances publiques qui, à défaut, subiraient des pertes

**5.« ON VA ÊTRE ENVAHIS PAR DES CRIMINELS ET DES TERRORISTES ! » N’IMPORTE QUOI !**

Les actes terroristes sont des actes horribles, inhumains, qui doivent être combattus en vue d’assurer la sécurité tout en respectant les droits humains.

Bien entendu, il faut faire une distinction entre un terroriste et un demandeur d’asile. Il ne faut pas oublier que la majeure partie des personnes qui montent à bord des embarcations de fortune fuient pour sauver leur vie. Parmi eux, se trouvent les premières victimes du terrorisme, en particulier en Irak et en Syrie.

**6. « UNE EUROPE FORTERESSE EMPÊCHE L’ARRIVÉE DES MIGRANTS » N’IMPORTE QUOI !**

Aux frontières, ainsi qu’à l’intérieur de l’Europe, des barrières s’érigent un peu partout, de la Bulgarie à la France en passant par la Hongrie, la Grèce, l’Espagne... pour empêcher l’arrivée des réfugiés et migrants. L’édification de murs ne dissuade pas les migrants. Elle les oblige simplement à prendre des routes dangereuses pour tenter de sauver leur vie.

**7. « EN DÉLIVRANT DES VISAS HUMANITAIRES, TOUT LE MONDE VIENDRA EN BELGIQUE POUR DEMANDER L’ASILE » N’IMPORTE QUOI !**

Le visa humanitaire représente une voie légale permettant aux personnes qui fuient les violences et les persécutions d’arriver dans un pays sûr et d’y demander l’asile. Il ne s’agit pas de donner à tous les demandeurs d’asile du monde la possibilité d’arriver en Europe, mais d’appliquer une politique européenne d’asile plus respectueuse des droits humains.

**8. « LES HOMMES QUI ARRIVENT NE RESPECTENT PAS LES FEMMES » N’IMPORTE QUOI !**

Si les différences de culture peuvent faire craindre un moindre respect des droits des femmes, rappelons que les violences à l’égard des femmes ne sont pas liées à l’arrivée de migrants. En Belgique, et depuis toujours, les femmes sont victimes de violences : [entre 8 et 10 femmes portent plainte chaque jour pour viol et 162 sont mortes suite à des violences conjugales en 2013 et une femme sur quatre est violée par son partenaire](https://www.amnesty.be/je-veux-m-informer/actualites/article/une-femme-sur-quatre-violee-par)

**9. « DES ACCORDS AVEC DES PAYS TIERS PEUVENT ENRAYER LES FLUX MIGRATOIRES » N’IMPORTE QUOI !**

Cette volonté de refuser l’accès à l’Europe n’empêche pas les personnes qui fuient des violences de tenter de sauver leur vie. Les seules conséquences de tels accords, conclus avec des pays peu respectueux des droits humains, sont de les bloquer dans des camps ou à des frontières en leur refusant un accès à la protection ou de les contraindre à emprunter des chemins dangereux.

**10. « DE TOUTE FAÇON, IL N’Y A AUCUNE ISSUE À CETTE CRISE » N’IMPORTE QUOI !**

Il y a une solution à la gestion de cette crise. L’établissement de voies d’accès sûres et légales (telles que la réinstallation, les visas, le regroupement familial, etc.) permettrait aux personnes qui ont besoin de protection de la demander légalement, et aux personnes qui constitueraient une menace pour la sécurité d’être détectées. Cela dispenserait également les réfugiés de mettre leur vie entre les mains des passeurs.

**Quels sont les points pour lesquels tu as envie de revoir ton jugement ? Qu’est-ce qui t’étonne ?**